



COMpte RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2024

Concertation pour le projet
d'aménagement du chemin
des Orphelins à Villenave
d'Ornon

Dans le cadre de la concertation réglementaire pour le réaménagement du chemin des Orphelins à Villenave d'Ornon, une réunion publique s'est tenue le lundi 30 septembre 2024 à la Maison des Arts Vivants du Parc Sourreil, en présence de Bordeaux Métropole et de la commune, pour présenter le dossier de concertation et échanger avec les riverains sur les propositions d'aménagement. Elle a réuni 24 participants et a permis de recueillir des avis à l'oral et à l'écrit.

Pour rappel, le chemin des Orphelins est un axe Est Ouest structurant la Métropole de Bordeaux, sur la commune de Villenave d'Ornon. Il fait le lien entre le chemin de Leysotte et la route de Toulouse, et longe la partie sud de l'hôpital militaire Robert Picqué, secteur en pleine mutation faisant l'objet d'un plan guide de renouvellement urbain.

Bordeaux Métropole et la commune de Villenave d'Ornon s'apprêtent à réaménager le chemin des Orphelins, objet de cette concertation.

Lors de la réunion publique, Bordeaux Métropole a présenté le dossier de concertation, mis à disposition en mairie de Villenave d'Ornon et au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole à Pessac le temps de la concertation. Deux variantes d'aménagement contrastées ont été proposées et les usagers présents ont pu se positionner et échanger avec la maîtrise d'ouvrage sur différents sujets.

Les objectifs et enjeux du projet

Les aménagements proposés pour le chemin des Orphelins s'inscriront dans la continuité des aménagements existants et projetés sur ces secteurs. La requalification de cet axe est essentielle pour finaliser la couture urbaine entre le nouveau quartier Robert Picqué et les quartiers existants.

Le projet d'aménagement du chemin des Orphelins présente plusieurs objectifs :

- **Offrir un nouveau paysage aux habitants en connexion avec le quartier Robert Picqué**
- **Aménager des espaces à vivre apaisés, frais et confortables**
- **Assurer des cheminements continus et sécurisés pour les modes actifs**

Et il devra répondre à plusieurs enjeux :

- **Revaloriser cet espace public peu qualitatif pour offrir un meilleur confort de vie aux habitants du quartier ;**
- **Conserver et préserver les arbres existants et étendre la trame verte ;**
- **Donner de la place aux piétons et aux cyclistes** en pacifiant les emprises circulées et en organisant le stationnement des véhicules pour poursuivre le maillage des itinéraires des modes actifs
- **Améliorer la fluidité de circulation des transports en commun et l'accueil des voyageurs aux arrêts**
- **Aménager des seuils paysagers pour connecter la rive Nord et la rive Sud du chemin des Orphelins**, avec des continuités lisibles pour les modes actifs
- **Désimperméabiliser les sols** par la maximisation des espaces de pleine terre et par l'infiltration des eaux de pluie
- **S'inscrire dans les objectifs du plan guide du site Robert Picqué et intégrer les évolutions futures de la route de Toulouse**

Synthèse des principales remarques faites au cours de la concertation

Intentions du projet :

Les avis sont unanimes quant à la nécessité de réaménager le chemin des Orphelins. L'intention de projet est bien accueillie que ce soit parmi les avis du site de la participation ou lors de la réunion publique.

Aménagements cyclables et piétons :

Les usagers ont préféré la variante numéro deux qui permet un trottoir confortable sur chaque rive. Les discussions ont permis de confirmer la nécessité de continuités piétonnes et cyclables sécurisées entre la Route de Toulouse et le chemin de Leysotte. L'itinéraire ReVE (Réseau Vélo Express) sur le chemin des Orphelins a été bien accueilli.

Optimisation du réseau de transport en commun :

Ce sujet a fait l'objet de questionnement notamment sur la possibilité de dépasser un bus en station, sur le risque d'encombrer le carrefour de la Route de Toulouse lors de l'arrêt du bus en station, ou la difficulté d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) rencontrée aux arrêts existants. Des réponses ont été apportées sur ces sujets (tableau ci-dessous) et Bordeaux Métropole a rassuré les riverains sur l'accessibilité des stations, qui seront aux normes PMR.

Stationnement :

Le projet prévoit entre 9 et 10 places de stationnement sur l'espace public selon les variantes. Jusqu'à présent les usagers stationnaient de manière anarchique sur le bas-côté en calcaire. Des échanges concernant les places proposées ont permis d'expliquer le caractère public de ces dernières, et non affectés à un usage particulier.

Réduction de la vitesse :

La nécessité de réduire la vitesse de circulation des véhicules est revenue plusieurs fois dans les discussions lors de la réunion publique. Nous avons mis en avant les dispositifs mis en place sur notre projet pour réduire cette vitesse, telle que l'intégration de plateaux surélevés qui permettront également de sécuriser les traversées des piétons, et la réduction des largeurs de chaussées sur le giratoire oblong.

Gestion des travaux et impacts :

Nous avons présenté le planning estimé des travaux et confirmé aux habitants le maintien de leurs accès durant le temps de travaux.

Sujets hors périmètre :

Certains sujets hors périmètre du projet ont été évoqués, notamment le fonctionnement de la rue Elie Lourmet. Les riverains ont fait remonter des problématiques de visibilité, de vitesse, de stationnement et de girations en sortie de résidence.

Questions et réponses apportées lors de la réunion de concertation

Le tableau présenté ci-dessous reprend les échanges lors de la réunion publique dans l'ordre chronologique.

Questions / Propositions	Réponse
Le mur de Robert Picqué sera-t-il conservé ?	Cette décision revient aux porteurs de projet de Robert Picqué. Il sera démolie à certains endroits en lien avec leur projet.
Quel traitement pour le giratoire Leysotte ?	Le giratoire Leysotte / Pacaris n'est pas modifié dans le cadre de notre projet, seule la sécurisation des traversées cyclables est étudiée.
Les containers de collecte sont-ils déplacés de l'entrée de la résidence Opéra ?	Oui, la collecte devrait se faire via l'encoche du bus scolaire vers le complexe sportif
Maintient-on le stationnement de cars scolaires ?	L'encoche prévue pour le stationnement de 2 cars scolaires sont maintenus dans le cadre du projet
Le sens unique sur la rue Elie Lourmet peut-il être inversé pour éviter les problèmes de visibilité ?	Le sens de circulation de la rue Elie Lourmet a été discuté lors de réunions de concertation avant sa modification, afin d'éviter les shunts et de sécuriser le trajet des écoliers.
Comment le dépassement des bus en station va-t-il être géré ?	Sujet à étudier dans la suite de nos études
Point de vigilance sur l'encombrement possible du carrefour Route de Toulouse derrière le bus	Sujet en cours de réflexion dans nos études
Problème d'accessibilité pour les	Les stations de bus et les trottoirs dans notre projet

personnes à mobilité réduite au niveau de l'arrêt de bus côté Station eau potable du Bequet	seront conçus et réalisés dans le respect des normes PMR
Qui entretien les arbres sur l'espace public ?	C'est la ville de Villenave d'Ornon qui gère et entretien de patrimoine arboré sur l'espace public
Peut-on déplacer les arceaux vélos prévu dans le projet afin qu'ils n'entraînent pas de soucis de vis-à-vis devant la résidence Opéra ?	Nous choisirons un autre emplacement pour les arceaux vélo
Comment les professionnels de santé stationneront pour accéder à la résidence Opéra ?	Une dizaine de places publiques sont proposés dans le projet. Si celles-ci sont occupés il faudra faire entrer les professionnels de santé dans la résidence avec les badges des occupants. Nous ne pouvons pas privatiser d'emplacement sur l'espace public.
Il est nécessaire de réduire la vitesse dans le giratoire oblong	Cette problématique est prise en compte dans notre projet avec une modification légère de sa géométrie
Quand auront lieux les travaux et quel impact sur les accès pour les riverains ?	A ce stade du projet, les travaux sont prévus à partir de 2026. Les accès riverains seront maintenus, mais ils pourront être modifiés pendant les travaux.

La concertation a permis aux participants (habitants, riverains, usagers, associations) de comprendre les objectifs du projet et les ambitions portées par Bordeaux Métropole et de la commune de Villenave d'Ornon et d'apporter des éléments constructifs au projet de réaménagement du chemin des Orphelins.

Les avis exprimés lors de la concertation via la réunion publique sont tous favorables à la poursuite du projet. La poursuite des études devra prendre en compte les avis exprimés, notamment dans le choix des scénarios d'aménagement. La variante numéro deux est préférée par les usagers présents à la réunion publique. Le bilan de la concertation reprenant les avis exprimés lors de cette réunion sera entériné par délibération du conseil métropolitain.

Avis inscrits sur le registre lors de la réunion publique

Carole Sompson Tfilazzo
06 68 56 08 04

Varianté à T.Bien

Bon projet attendu
depuis 16 ans !

Intégrer une piste cyclable OPÉRA.

Projet Alémano. c'est très bien.
Variante de JA.

Opéra

génération

- * Roues pour roulement revisité +++ pour limiter vitesse.
- * 2 trottoirs +++ piétons.
- * Pour ne pas tout couler au devant Opéra.
- * Accès aux vélos pas devant Opéra pb de vie à vis (repérage etc..)